

avec

Alternative Midi-Pyrénées

41 rue Sainte-Lucie – 31300 Toulouse
 Tél : 06 74 67 28 09
 E-mail : alternative.toulouse@wanadoo.fr

Les Motivé-e-s Toulouse

27 rue des Lois – 31000 Toulouse
 Tél : 05 62 27 62 83 – Fax : 05.62.27.62.84
 E-mail : motive-e-s@motive-e-s.org
 Web : www.motive-e-s.org

Convergence citoyenne

17 rue Lally-Tollendal – 75019 Paris
 E-mail : contact-idf@alternativecitoyenne.org

vous proposent deux journées de formation sur le thème:

Six mois après la révolte des “banlieues”... Bilan et perspectives. Quelles alternatives?

Du vendredi 16 juin à 9h00 au samedi 17 juin 2006 17h30,

**à L'IEP (Institut d'Études Politiques),
 2ter rue des Puits Creusés
 31000 Toulouse.
 Métro: Capitole.**

Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-es locaux à la formation. Les frais de formation de l'élue-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et Citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser par le responsable de la collectivité territoriale, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et Citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50%.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et Citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités. Les tarifs pour les deux journées de formation:

Elu-e-s et agents territoriaux des communes de :	
- moins de 1000 habitants	350 €
- de 1000 à 5000	400 €
- de 5000 à 10000	450 €
- de 10000 à 15000	500 €
- de 15000 à 20000	550 €
- de 20000 à 50000	600 €
- de 50000 à 100000	700 €
- plus de 100000	800 €
Conseillers Généraux et Régionaux	800 €

Les tarifs comprennent les frais de formation, et les déjeuners du vendredi et du samedi.

Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation)

Six mois après la révolte des “banlieues”... Bilan et perspectives. Quelles alternatives?

organisées par *Formation et Citoyenneté*, *Alternative Midi Pyrénées*, *Les Motivé-e-s Toulouse* et *Convergence citoyenne*.

Les vendredi 16 et samedi 17 juin 2006,

à l'IEP, 2ter rue des Puits Creusés, 31000 Toulouse.

L'agrément de *Formation et Citoyenneté* pour la formation des élu-es est enregistré dans le Val de Marne (94).

Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom :

Conseil général :

Signature de l'élue(e) inscrit(e) à la journée :

Prénom :

Conseil régional :

Adresse :

Collectivité territoriale :

Commune de :

Nombre d'habitants

(pour les élus communaux) :

Signature du responsable

de la collectivité avec

Ville :

cachet :

E-mail:

Fonction élective :

CACHET

Six mois après la révolte des "banlieues"...

Bilan et perspectives. Quelles alternatives?



Vendredi 16 juin 2006

9h00 Accueil.

9h30 Présentation des journées par **Michel DESMARS**, Conseiller Municipal de Toulouse, Motivé-e-s - AMP.

10h00 Quelles paroles derrière cette violence ? Spécifiques aux quartiers dits « difficiles » ? A la jeunesse ? A la société ? par **Joëlle BORDET**, psychosociologue, auteure de *Jeunes de la cité*, PUF, 1998 et de *La révolte de novembre 2005 des jeunes des quartiers défavorisés. Signification et enjeux*, dans *Hommes & Liberté* n° 133, janvier-février-mars 2006.

12h30 Déjeuner.

14h30 Trois approches complémentaires ?
- Ségrégation urbaine et conséquences, par **Marie-Christine JAILLET** du CIEU (Centre Interdisciplinaire d'Études Urbaines).
- Discriminations, par **Monique CRINON** du Cédétim (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale).
- Ségrégations sociales (chômage, emploi, éducation, etc...), par **Jean-Paul VABRE**, éducateur spécialisé.

18h00 Clôture.

Samedi 17 juin 2006

Alors... quelles villes? Pour quelle société ? Quelles solidarités ?

Avec les mêmes intervenants que le vendredi après-midi.

9h00 La ville, un espace pour vivre et travailler ou travailler pour vivre...
Partager le travail ?
Le travail, un ascenseur social ?
Les mixités sociales ?
Multiculturalisme ? Communautarisme ?
Environnement et/ou écologie : une utopie ?

10h30 La ville, un espace de citoyenneté...
Habitants et vie démocratique ?
Habitants et vie associative ?
Habitants et institutions ?
Introduction au débat par **Marie-Hélène BACQUÉ**, professeure de sociologie à l'université d'Évry, auteure avec Yves Sintomer et Henri Rey de *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, la Découverte 2005.

13h00 Déjeuner.

15h00 En pratique...
Mise en place d'un réseau des élus et des habitants. Mise en commun d'expériences.

18h00 Clôture.

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

formation
& Citoyenneté